

# Le théâtre Le Public en justice contre Alda Greoli

■ Le directeur du théâtre bruxellois reproche à la ministre de lui refuser un subside promis précédemment par Joëlle Milquet.

C'est la guerre ouverte entre le directeur du Théâtre Le Public, Michel Kacenenbogen et la ministre de la Culture, Alda Greoli (CDH). Il intente une action en justice (avec Alain Berenboom comme avocat) contre le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles (et donc Alda Greoli).

Entre le directeur du théâtre situé à Saint-Josse et l'ancienne ministre de la Culture Joëlle Milquet (CDH également), le courant passait très bien et celle-ci semble lui avoir fait des grandes promesses qu'Alda Greoli ne peut ni juridiquement ni budgétairement assumer, ce qui suscite la colère noire du directeur du théâtre.

En cause ici, une demande de subside supplémentaire de 200 000 euros étalés sur trois ans, pour le projet "d'utilité publique" (destiné entre autres aux écoles), "Pour en finir avec la question juive", une demande dont on découvre aujourd'hui

publiquement l'existence. L'avocat de Michel Kacenenbogen apporte comme preuve une lettre de Joëlle Milquet qui confirme cette promesse. Un appui qui a profondément irrité Alda Greoli.

Pour celle-ci, et elle l'a expliqué ce mardi lors d'une conférence de presse sur "40 actions pour une nouvelle politique culturelle", cette promesse n'est juridiquement pas valable et elle n'a de plus, pas la possibilité de l'honorer.

En effet, argumente-t-elle, dès qu'un théâtre reçoit plus de 250 000 euros de subvention annuelle (Le Public reçoit 1,6 million), toute demande de crédits supplémentaires doit passer par le gouvernement, ce qui n'a pas été fait. De plus, on ne peut pas réserver ces sommes sur trois ans. Enfin, il y a une règle qui limite ces projets "d'utilité publique" (comme la pièce "Djihad") à une somme maximale de 30 000 euros par projet. "Considérant cependant que c'est un bon projet", explique Alda Greoli, "j'ai porté celui-ci au gouvernement et avec ma collègue de l'Enseignement Marie-Martine Schyns, le gouvernement a décidé d'octroyer exceptionnellement 50 000 euros à ce projet."

Insuffisant pour le directeur du Public qui invective la ministre sur le site de "L'Echo" : "La ministre gère son cabinet comme un camp scout. Je ne peux pas faire confiance à quelqu'un qui ne respecte pas la décision de son prédécesseur."

Alda Greoli veut rester sereine, sûre dit-elle de son bon droit. Dans la liste des mesures de bonne gouvernance qu'elle veut prendre, elle veut susciter une réforme des fédérations profession-

nelles "afin de structurer le dialogue et d'éviter d'y mêler des dialogues individuels".

## Demandes 50 % trop fortes

Si cette action en justice est spectaculaire, le gros dossier à venir pour Alda Greoli sera bien cet automne, la décision à prendre sur 310 demandes de contrats-programmes et conventions en arts de la scène. Alda Greoli a révélé mardi que les demandes en termes budgétaires dépassaient de 50 % les budgets actuels possibles. On doit donc s'attendre à beaucoup de frustrations même si pour ce 30 juin, les différentes commissions d'avis doivent rendre leurs rapports.

"J'attends d'elles qu'elles étudient très sérieusement ces demandes avec comme grille les règles nouvelles apportées par l'opération 'Bouger les lignes'. Ceci dit, je prendrai mes responsabilités dans le cadre du récent décret pour arts de la scène." Elle n'a pas encore décidé de la transparence qui sera faite ou non à ces avis.

## Quarante actions

La ministre présentait ce mardi "40 actions pour une nouvelle politique culturelle", qui concrétisent deux ans de travaux tous azimuts réunissant 5 000 participants pour refonder la politique culturelle pour le XXI<sup>e</sup> siècle (opération "Bouger les lignes"). Ces actions détaillées (mais non chiffrées et sans calendrier) sont sur le site [www.tracernospolitiquesculturelles.be](http://www.tracernospolitiquesculturelles.be). Elles donnent des règles de bonne gouvernance, de transversalité, de soutien au statut de l'artiste, de mutualisation des moyens, etc.

Une boussole pour les années à venir, qui sera précisée et chiffrée en une "note stratégique" à chaque début de législature. "Pour montrer l'exemple, je ferai cet exercice en janvier 2018. Les 2,5 ans de législature qui restent doivent enclencher le mouvement et commencer ces actions issues de ce long dialogue avec le secteur."

Guy Duplat